

AR PREFECTURE

016-211601075-20151126-2015\_11\_1-DE  
Reçu le 27/11/2015



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**délibération :  
D\_2015\_11\_1**

L' an deux mille quinze , le jeudi 26 novembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie de Coulgens, sous la présidence de Monsieur MERLE Rémy, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 11

Date de convocation du Conseil : 20 Novembre 2015

Présents : 9

**Présents** : Monsieur MERLE Rémy, Madame PRADEAUX Marguerite, Monsieur LAVILLE Dominique, Monsieur LAURENT Alain, Madame HEYMONET Véronique, Monsieur BERNARDEAU Patrick-Edouard, Madame CHENERY Clare, Monsieur ROY Christophe, Madame VIDMAR Nathalie

Votants : 10

**Objet : COMITE DE SUIVI  
EOLIEN**

**Pouvoirs** :

Monsieur COMBY Bernard a donné pouvoir à Madame HEYMONET Véronique

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur BORIE Eric, Monsieur COMBY Bernard

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Dominique LAVILLE

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2015\_10\_01 du 28 octobre 2015 créant une commission de suivi éolien pour le projet Coulgens / Saint Angeau.

Il propose au Conseil Municipal de compléter la liste des membres par Madame PRECIGOUT Isabelle, habitante du village de Sigogne.

La commission serait donc composée comme suit :

- Rémy MERLE, Maire de Coulgens,
- Christophe ROY, Adjoint au Maire,
- Véronique HEYMONET, élue,
- Michel NORIN, Président de la société de chasse communale,
- Nathalie AUGIER, habitante de "Sigogne",
- Isabelle PRECIGOUT, habitante de "Sigogne",
- Maryline GAUDUCHEAU, habitante de "l'Aiguille",
- Jean-Pierre MOREAU, propriétaire et agriculteur,
- Jean-Louis MARSAUD, membre représentant la Communauté de Communes Bandiat Tardoire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la composition de cette commission.

**Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En Mairie, Le Maire  
Rémy MERLE  
Emis le 26/11/2015, transmis en sous-préfecture et  
rendu exécutoire le